

RAPPORT ANNUEL
2020|2021



AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

Production

Association des gestionnaires des établissements de santé
et de services sociaux

AGESSS

101-601, rue Adoncour
Longueuil (Québec) J4G 2M6

Téléphone : 450 651-6000 ou 1 888 361-6526

agesss@agesss.qc.ca

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------------|----|
| Mission, vision et valeurs | 4 |
| Mot de la présidente-directrice générale | 5 |
| Conseil d'administration | 7 |
| Table des présidents | 8 |
| Rapport d'activités | |
| • Conditions de travail | 10 |
| • Assurances et retraite | 12 |
| • Comité consultatif des retraités | 13 |
| • Communications | 14 |
| • Développement professionnel | 15 |
| • Formation | 17 |
| • Soutien aux élus | 17 |
| | |
| Rapport financier | |
| • Finances | 19 |
| • Bilan | 20 |
| • Résultats et évolution des actifs nets | 21 |
| | |
| Nos membres | 23 |
| Le personnel du siège social | 24 |
| • Renseignements divers | 24 |

MISSION

La mission de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) consiste à représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres. Par différents mécanismes, elle **consulte et informe les membres en tout temps**. L'AGESSS influence les acteurs en participant aux réflexions et aux débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et des **services sociaux**. L'AGESSS **contribue au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques de gestion**. Enfin, elle valorise l'excellence en gestion.

VISION

Être le partenaire incontournable de tous les gestionnaires pour la reconnaissance de leur rôle et le respect des conditions de travail reliées à leur profession.

VALEURS

Six valeurs guident l'AGESSS dans ses décisions et ses actions :

- Respect
- Justice
- Équité
- Professionnalisme
- Démocratie
- Accessibilité



Chantal Marchand, présidente-directrice générale

RAPPORT DE LA PDG

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le rapport annuel 2020-2021 de l'AGESSS. J'aimerais faire autrement, mais c'est impossible de passer sous silence la pandémie qui, telle une épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos têtes, a orienté certaines de nos activités au cours de l'année!

Dès le début de la pandémie de COVID-19, notre priorité a été d'assurer le respect de vos conditions de travail à travers les décrets et les arrêtés ministériels que le gouvernement adoptait de toute urgence. Comme vous le savez déjà, le réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que vous tous, ont été largement impactés par cette crise sans précédent.

Nous avons suivi la situation de près en participant aux rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux visant à faire le point sur les conditions de travail des gestionnaires pendant la pandémie. Nous avons aussi été en mesure d'échanger sur une base régulière avec les présidentes et les présidents de vos exécutifs locaux. Nous nous sommes assurés d'établir une communication fluide pour bien saisir vos réalités sur le terrain et pouvoir bien informer chacun de nos membres. D'ailleurs, en mai 2020, nous avons effectué un sondage qui avait démontré que la rémunération des heures supplémentaires et la surcharge de travail, qui amenaient de la fatigue et beaucoup de stress et d'anxiété, étaient deux préoccupations importantes pour vous.

Nous l'avons répété à plusieurs reprises, vous avez été, et êtes toujours, au premier plan pour répondre aux besoins de la population à travers le Québec. Le contexte de crise sanitaire nous a donc semblé un moment favorable pour souligner le travail des gestionnaires de la santé et des services sociaux dans le cadre de la campagne publicitaire qui s'est déroulée du 7 avril au 18 mai 2020.

Dès le début de la crise créée par la COVID-19, vous avez dû user d'agilité et d'ingéniosité pour préparer l'ensemble du réseau à répondre aux besoins soulevés par cette situation exceptionnelle. J'ai été en mesure de constater à plusieurs reprises tout l'engagement, l'adaptabilité et le travail que vous avez effectué dans un contexte souvent très difficile.

Nouvelle gouvernance

Nous avons dû reporter d'une année la mise en place de la nouvelle gouvernance. Cette décision a été adoptée lors de notre assemblée générale annuelle en septembre 2020. Des travaux entourant la révision des différentes politiques du conseil d'administration ont eu lieu.

Dépôt d'une demande introductive d'instance et en dommages devant la Cour supérieure du Québec

Le 21 septembre 2020, l'AGESSS a déposé une demande introductive d'instance et en dommages devant la Cour supérieure du Québec. Ce faisant, nous remettons en question la légalité, la validité, l'applicabilité et le caractère opérant de l'article 2 de la *Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux* (loi 7) et de l'arrêté ministériel 2020-040 du 28 mai 2020 modifiant le *Règlement concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux*.

En somme, l'article 2 de la loi 7 et le Règlement du 28 mai 2020 contreviennent et portent atteinte à la liberté d'association des membres de l'AGESSS. Ils constituent une entrave substantielle aux droits constitutionnels et quasi constitutionnels des membres, puisqu'ils mettent fin et empêchent une négociation libre et une consultation véritable sur les conditions de travail des gestionnaires, contrairement à la raison d'être même de l'AGESSS. La loi 7 et le Règlement ont pour objectif de contourner les effets du jugement rendu le 20 juillet 2017 par l'honorable Suzanne Ouellet de la Cour supérieure et édictent une seconde fois des conditions de travail identiques à celles qui ont été déclarées nulles et invalides par le jugement de celles-ci. Enfin, ils démontrent et confirment le rapport de force inégal entre les membres et le ministère de la Santé et des Services sociaux dans la conduite de tout exercice de négociation avec le Ministère en tant qu'employeur.

Tournée annuelle

J'ai été ravie de constater, lors de ma tournée annuelle, que l'impact de la pandémie n'a pas été négatif sur la vie associative de l'Association. En effet, j'ai participé à plus de 25 assemblées générales qui se sont toutes déroulées virtuellement et souvent devant des assistances records. Comme c'est souvent le cas, cette crise a permis une plus grande mobilisation au sein des exécutifs locaux et de vous, les membres. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les présidents ainsi que leurs exécutifs d'avoir réussi à tenir des assemblées annuelles, malgré le contexte et la surcharge de travail au cours des derniers mois. J'ai été heureuse de voir la participation aux assemblées et surtout la richesse des échanges auxquels j'ai pu participer avec vous!

Planification stratégique 2021-2024

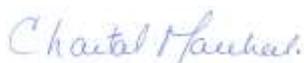
Dans un autre ordre d'idée, le conseil d'administration a adopté, le 26 mars 2021, la planification stratégique de l'AGESSS pour les années 2021 à 2024. Cette planification a été effectuée avec votre collaboration lors d'un sondage mené en novembre 2020, puis auprès des présidents lors de la Table des présidents du 23 février dernier. J'aurai le plaisir de vous en reparler lors de l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 24 septembre 2021.

50e de l'AGESSS

Les mesures sanitaires ont affecté le déroulement des festivités entourant le 50e anniversaire de l'AGESSS. Même si certaines activités ont dû être reportées, voire dans certains cas annulées, nous avons été en mesure de souligner l'événement à quelques reprises, notamment dans le cadre du Colloque 2020 de l'AGESSS qui, rappelons-nous, s'est tenu virtuellement. Nous avons pu réaliser la « mosaïque du 50e » avec la collaboration des membres qui ont participé aux Photoboosts. Nous avons également profité du Colloque pour dévoiler une plaque soulignant le 50e anniversaire de l'Association.

En conclusion, je dois souligner les conseils judicieux de notre conseil d'administration, ainsi que la grande implication des présidentes et des présidents des exécutifs. Je suis fière de la façon dont nous nous sommes adaptés, ce qui n'aurait pas été possible sans le grand dévouement des employés du siège social. Tous les membres de notre association méritent qu'on souligne leur engagement et leur flexibilité dans ce contexte exigeant. Je les remercie pour la confiance qu'ils nous témoignent.

La présidente-directrice générale,



Chantal Marchand



CONSEIL D'ADMINISTRATION

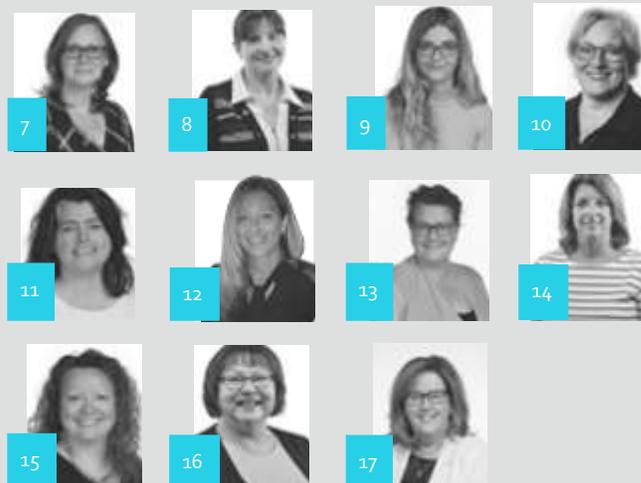
Le conseil d'administration participe activement à la gestion de l'AGESSS. Il définit les politiques et les orientations de l'Association et voit à leur application. Il exerce les pouvoirs dévolus par la loi et les règlements. Au 31 mars 2021, il était composé de 17 administrateurs, 16 membres actifs qui sont élus par les membres et d'une membre retraitée nommée. Au cours de l'exercice financier 2020-2021, le conseil d'administration a tenu quatre réunions ordinaires et une réunion extraordinaire. Le comité exécutif s'est réuni à cinq reprises. Les principaux dossiers traités lors de ces rencontres furent la nouvelle gouvernance, la planification stratégique 2021-2024, et les enjeux reliés à l'exercice de notre droit d'association.

Comité exécutif



- 1– Chantal Marchand, présidente-directrice générale
- 2– François Dubé, Vice-président | Bas-Saint-Laurent (01)
- 3– Stéphane Roy, Secrétaire | Capitale-Nationale (03)
- 4– Johanne Simard, Trésorière | Estrie (05)
- 5– Caroline Bettez, Première directrice | Abitibi-Témiscamingue (08)
- 6– Éric Cardin, Troisième directeur | Mauricie-Centre-du-Québec (04)

Administrateurs



- 7– Nathalie Boucher | Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
- 8– Chantal Lauzon | Montréal (06)
- 9– Émilie Delisle | Outaouais (07)
- 10– Lysanne Cormier | Côte-Nord (09)
- 11– Sylvie Desrosiers | Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)
- 12– Nathalie Châtigny | Chaudière-Appalaches (12)
- 13– Mariève Champagne | Laval (13)
- 14 – Lyne Marcotte | Lanaudière (14)
- 15– Marie-Claude Gadbois | Laurentides (15)
- 16- Christine Cloutier | Montérégie (16)
- 17– Micheline Chamard | membre retraitée

TABLE DES PRÉSIDENTS

La Table des présidents constitue un forum pour discuter des réalités et des enjeux avec lesquels doivent composer les membres de toutes les régions. **À l'aide de ses rapports périodiques, la Table des présidents alimente la réflexion du conseil d'administration et l'aide dans ses prises de décisions. La Table des présidents est composée de l'ensemble des présidents de sections d'établissements et de conseils régionaux.**

Cette année, la Table des présidents a tenu huit réunions, dès le début de la pandémie, et ce, jusqu'au 15 juin 2020. Ces rencontres ont permis de faire le point sur les modifications aux conditions de travail et sur les enjeux rencontrés face à la crise sanitaire.

Par la suite, elle a tenu ses rencontres régulières, soit les 23 septembre et 19 novembre 2020, ainsi que les 27 janvier et 23 février 2021. Il est à noter que certaines de ces rencontres ont eu lieu en présence des vice-présidents aux relations de travail. Voici quelques sujets qui furent abordés :

- Rôle attendu des présidents et des vice-présidents aux relations de travail;
- Mandats des exécutifs locaux liés à la bonification des conditions de travail;
- État de situation pandémique;
- Bilan de la planification stratégique 2017-2021;
- Identification des objectifs pour la planification 2021-2024;
- Nouvelle structure salariale 2019;
- Les politiques locales de gestion;
- CCRP, refonte règlementaire;
- **Maintien d'équité 2021;**
- Nouvelle gouvernance associative.

Membres de la Table des présidents 2020-2021

| | |
|-----------------------------------------------|----------------------|
| CISSS du Bas-Saint-Laurent | Patrick Legoupil |
| CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean | Nathalie Boucher |
| Capitale-Nationale | Isabelle Rivard |
| CIUSSS de la Capitale-Nationale | Paule Vachon |
| IUCPO | Isabelle Rivard |
| CHU de Québec – Université Laval | Stéphane Roy |
| CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec | Geneviève Campbell |
| CIUSSS de l'Estrie - CHUS | Christian Cloutier |
| Montréal | Chantal Lauzon |
| CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal | Chantal Lauzon |
| CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal | Kevin McElreavy |
| CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal | Jean-Michel Fortin |
| CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal | Manon Chouinard |
| Centre universitaire de santé McGill (CUSM) | Martin Sills |
| Institut de Cardiologie de Montréal (ICM) | Stéphanie Berger |
| Villa Medica | Mélissa Delaney |
| Groupe Champlain | Josée Bergeron |
| CISSS de l'Outaouais | Émilie Delisle |
| CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue | Michaël Bouchard |
| CISSS de la Côte-Nord | Lysanne Cormier |
| CISSS de la Gaspésie/CISSS des Îles | Sylvie Desrosiers |
| CISSS de Chaudière-Appalaches | Nathalie Chatigny |
| CISSS de Laval | Mariève Champagne |
| CISSS de Lanaudière | Lyne Marcotte |
| CISSS des Laurentides | Marie-Claude Gadbois |
| Montréal | Nathalie Chénier |
| CISSS de la Montérégie-Centre | Philippe Laporte |
| CISSS de la Montérégie-Est | Nathalie Chénier |
| CISSS de la Montérégie-Ouest | Caroline Brooks |
| CS Inuulitsivik | Audrey Laberge |

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CONDITIONS DE TRAVAIL

Jean-Philippe Brunette, avocat, conseiller juridique

Au cours de l'année 2020-2021, l'équipe du Service des affaires juridiques et des relations de travail (SAJRT) a traité de nombreux dossiers en collaboration avec les instances ministérielles et gouvernementales ainsi qu'avec les autorités compétentes. Entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021, 298 dossiers de droit du travail¹ et 947 dossiers de consultations² ont été ouverts. Plus de 4 870 heures ont été consacrées à la réalisation de ces mandats. Par ailleurs, l'AGESSS a siégé à plusieurs comités avec les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, poursuivi les dossiers d'arbitrage en cours et des démarches liées au dossier de la loi 10.

Parallèlement aux démarches collectives, l'équipe du Service des affaires juridiques et des relations de travail a maintenu son offre de services personnalisée aux membres, en les informant, les conseillant et les représentant quant à leur situation professionnelle.

Comité consultatif des relations professionnelles (CCRP)

Le comité consultatif des relations professionnelles élargi (CCRP élargi) est composé des trois principales associations représentant les gestionnaires du réseau, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du Secrétariat du Conseil du trésor. Au cours de l'exercice financier 2020-2021, les membres du CCRP élargi se sont rencontrés officiellement à sept reprises. De plus, une vingtaine de rencontres ont eu lieu concernant la gestion de la pandémie de la COVID-19.

Le CCRP a suivi le dossier de la refonte du règlement concernant les conditions de travail des gestionnaires du RSSS. De nombreux échanges ont eu lieu concernant les conditions d'exercice des gestionnaires, notamment les enjeux de rémunération, l'attraction et la rétention.

Enfin, plusieurs discussions ont porté sur la gestion de la pandémie, notamment concernant différents arrêtés ministériels touchant les primes de 4 % et de 8 %, les périodes de vacances et autres congés, ainsi que les heures supplémentaires.

Dossiers loi 10 et PL7

Le 30 mai 2019, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi 7 intitulé Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux (PL7). Puis, en date du 28 mai 2020, la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, a édicté, dans l'arrêté numéro 2020-040, le « Règlement concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux ».

À la suite du désistement, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, de son appel devant la Cour d'appel de notre jugement de juillet 2017, l'AGESSS annonçait en septembre 2020 son intention de remettre en question la légalité, la validité, l'applicabilité et le caractère opérant de l'article 2 de la loi 7 et de l'arrêté ministériel 2020-040 du 28 mai 2020 modifiant le Règlement concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux en déposant une demande introductive d'instance et en dommages devant la Cour supérieure du Québec.

Au sujet de la loi 10, les travaux internes se sont poursuivis. Certaines consultations ont eu lieu avec des procureurs externes de la firme Langlois avocats. De plus, diverses communications ont été transmises aux membres concernés par le dossier de la loi 10, notamment 13 forums de discussions afin de les informer de l'avancée de ce dossier.

Maintien de l'équité salariale 2016 à 2021

Des travaux ont été effectués en comité mixte au sens de la Loi sur l'équité salariale incluant le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), le MSSS et l'ensemble des associations de gestionnaires et de professionnels du RSSS.

Dix rencontres officielles du comité du maintien de l'équité et quatre rencontres de comité de travail (seulement MSSS, SCT et les associations de gestionnaires) ont eu lieu.

1- Dossier droit du travail : dossier nécessitant une analyse détaillée et/ou la représentation du membre auprès de son employeur.

2- Dossier consultation : dossier ouvert à la suite d'une demande d'information d'un membre. Une fois l'analyse de la situation complétée et l'information transmise au membre, le dossier est fermé. Si la situation du membre requiert une analyse plus détaillée ou une représentation, un dossier de droit du travail est ouvert.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Dossiers d'arbitrage

Dossiers d'arbitrage collectif (pris en charge par le SAJRT) :

- Directive ministérielle du 10 juin 2014

Règlement intervenu au dossier avec le MSSS. L'entente prévoit le règlement de la centaine de dossiers de membres au courant des prochains mois.

- Nouvelle structure salariale

Durant la période, la grande majorité des établissements ont mis **en place la nouvelle structure salariale qui découle de l'entente de juillet 2019.**

Le traitement de ce dossier par les établissements a entraîné un nombre important de consultations auprès du Service des affaires **juridiques et des relations de travail de l'AGESSS.**

Plus particulièrement, il y a eu 115 consultations qui ont mené à **l'ouverture de 65** dossiers de droit du travail, dont 38 étaient actifs à la fin de la période. Dans la majorité des 38 dossiers actifs, des recours ont été déposés pour préserver les droits des membres et sous réserve de règlement, ces dossiers seront défendus en arbitrage au courant des prochaines années.

Dossiers d'arbitrage individuel (pris en charge par le SAJRT) :

- En plus des 38 dossiers concernant la nouvelle structure salariale, **19 dossiers concernent d'autres sujets pour lesquels des recours ont été déposés** (par ex. : congédiement).
- **La procédure d'arbitrage prévue au décret est suspendue compte tenu de la pandémie, donc aucun dossier n'a été traité devant un tribunal d'arbitrage durant la période.**

Dossiers traités par le SAJRT

- **298** dossiers de droit du travail ouverts pendant la période;
- **947** dossiers de consultations ouverts pendant la période;
- **Sept** dossiers collectifs des membres (temps investi : 1 491 heures) :

1. Loi 10
2. CCRP
3. **Maintien de l'équité salariale**
4. Directive 2014
5. Nouvelle structure salariale de juillet 2019
6. Pandémie
7. Assurances et retraite

ASSURANCES ET RETRAITE

Chantal Marchand, présidente-directrice générale
Joanie Maurice-Philippon, avocate, conseillère juridique

Au cours de l'année 2020-2021, nous avons traité plusieurs dossiers par l'entremise du Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite (RACAR), dont l'AGESSS est membre. Une assemblée annuelle du RACAR s'est ainsi tenue le 24 mars 2021.

Voici plusieurs points qui ont fait l'objet de discussions cette année.

Régime d'assurance maladie (base, enrichi et surprime)

La prime 2021 pour le régime accident maladie des actifs a augmenté de 8 %. Pour les retraités, la tarification a diminué de 2,3 %, mais varie en fonction des régimes (de base ou enrichi) et groupes d'âge (-65 ans ou 65 ans et +). Un congé de prime de 5 % a été accordé uniquement aux retraités de -65 ans.

Nous vous présentons un tableau des modifications de la tarification de la prime payable par le participant :

| Statut | Tarification 2021 |
|----------------------------------|-------------------|
| Régime de base | |
| Moins de 65 ans | + 1,9 % |
| 65 ans et plus | - 5,0 % |
| Régime enrichi | |
| Moins de 65 ans | + 2,5 % |
| 65 ans et plus | - 7,3 % |
| Surprime pour les 65 ans et plus | - 10 % |

Retour au travail des retraités

De nouvelles règles ont été mises en place pour le retour au travail des retraités depuis le 1^{er} mars 2020. En effet, le cadre, qui revient au travail dans un emploi visé RREGOP, qui décide de ne pas cotiser à nouveau à son régime de retraite, pourra continuer de recevoir sa rente de retraite durant toute la durée de l'emploi.

En outre, le cadre qui revient au travail dans un emploi visé par le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), qui décide de ne pas recommencer à cotiser au RRPE, pourra continuer de recevoir sa rente de retraite et le salaire de l'emploi occupé jusqu'à concurrence d'un montant correspondant à la différence entre le salaire de référence et le montant de la rente calculée par Retraite Québec.

Rendement du RRPE

L'actif du fonds du RRPE est passé de 9,1 milliards de dollars au 31 décembre 2019 à 10 milliards de dollars au 31 décembre 2020.

Voici un tableau récapitulatif du taux de rendement du fonds RRPE au 31 décembre 2020 :

| 2019 (1 an) | 2015 à 2019 (5 ans) | 2010 à 2019 (10 ans) | 2000 à 2019 (20 ans) |
|----------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 8,4 % | 7,8 % | 8,6 % | 6,4 % |

COMITÉ CONSULTATIF DES RETRAITÉS

Le Comité consultatif des retraités (CCR) relève du Comité paritaire intersectoriel (CPI). Il a comme mission de permettre aux participants du régime d'assurance collective des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic de participer à l'administration de leur régime et aux membres du comité d'être informés des orientations privilégiées pour les participants à ce régime d'assurance.

Les deux personnes qui siègent au CCR sont Madame Micheline Chamard et Monsieur Yves Bolduc. M. Bolduc nous a quittés durant l'année et c'est Madame Christine Cloutier qui a été nommée. Nous tenons à remercier M. Yves Bolduc pour son implication ainsi que son engagement durant ces années.

L'année 2020-2021 fut sous le signe du mouvement, du changement d'interlocuteur au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), et de la poursuite des rencontres avec le comité sur la pérennité afin de revoir les solutions proposées entourant la pérennité du régime d'assurance des retraités. Il y a eu plusieurs échanges concernant l'éventualité de mettre fin au régime tout en trouvant une autre couverture pour l'assurance des retraités. Les travaux du comité se poursuivront dans la prochaine année.

Il est bon de souligner que le régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ) prévoit l'obligation, pour toute personne âgée de moins de 65 ans qui est admissible à un régime privé d'assurance médicaments tel que le régime d'assurance collective offert aux retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic, d'y adhérer, d'y participer et d'assurer, s'il y a lieu, son conjoint et ses enfants à charge.

Nous vous rappelons qu'au moment de la retraite, les assurés doivent choisir entre deux régimes, soit le régime de base ou le régime enrichi.

Les assurés qui choisiront d'adhérer au régime de base au moment de leur retraite pourront modifier leur choix pour adhérer au régime enrichi à leur 65^e anniversaire.

Enfin, les activités liées au CCR au cours de l'année 2020-2021 ont été les suivantes :

- Participation à quatre rencontres du comité sur la pérennité avec le SCT;
- Participation à trois rencontres pré-CCR;
- Participation à trois rencontres du CCR.

COMMUNICATIONS

Alain Beaugard, conseiller aux communications

Émélie Lebeau, conseillère aux événements et à la vie associative

La Direction générale et communications met en place des campagnes et des activités de promotion, de publicité et de relations **publiques, organise les événements de l'AGESSS et assure l'édition des publications. Elle travaille en étroite collaboration** avec les autres services de l'AGESSS auxquels elle offre un service-conseil en matière de communication, d'information et de promotion. Elle **veille par ailleurs à la communication entre l'AGESSS et ses membres par le développement de stratégies et de moyens appropriés.** Ainsi, la Direction générale et communications conçoit, gère et réalise les plans stratégiques et opérationnels de communication destinés aux publics internes et externes de l'Association, conformément à la mission et aux objectifs de l'organisation.

Visibilité de l'AGESSS

Au cours de la dernière année, l'AGESSS a diffusé en moyenne une publication par semaine sur sa page Facebook pour un total de 70 nouvelles. Cette page est suivie par près de 2 488 abonnés, une augmentation de 13 % par rapport à l'année dernière.

Madame Chantal Marchand, présidente-directrice générale et porte-parole officielle de l'AGESSS, a accordé 14 entrevues auprès des médias, notamment à la Presse, au Devoir et à la radio de Radio-Canada.

Le site Web

En janvier 2021, l'AGESSS a procédé à la mise en ligne d'un tout nouveau site Internet. Au cours de l'année, le site Internet de l'AGESSS a accueilli de nombreux visiteurs. Voici quelques chiffres à retenir : 36 728 visiteurs au total et 185 605 pages vues.

Communication aux membres

Entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021, l'AGESSS a publié deux journaux *L'Intermédiaire* et 18 *Infolettres*. L'Association a diffusé trois communiqués de presse et nous avons fait parvenir deux lettres ouvertes aux journaux La Presse et Le Devoir.

Partenariats corporatifs

Les partenariats avec La Personnelle et La Capitale se sont poursuivis tout au long de la période. De plus, l'AGESSS maintient sa collaboration avec une dizaine de partenaires corporatifs qui proposent des rabais avantageux sur des produits et des services qui répondent aux besoins des membres.

Journée annuelle des gestionnaires

Le plan initial était de couvrir la semaine des gestionnaires du 11 au 18 mai 2020 de façon intensive en mettant l'accent sur la journée annuelle le 18 mai. La pandémie provoquée par la COVID-19 a toutefois changé les plans de déploiement. Nous avons donc rapidement adapté la stratégie et diffusé la campagne plus tôt entre le 8 avril et 18 mai 2020. Nous avons prévu rediffuser la même campagne (publicités télé) qu'en 2019 dans le cadre de la Journée annuelle des gestionnaires 2020. Or, considérant le contexte, nous avons rapidement produit une nouvelle campagne qui abordait la COVID-19. Cette campagne se composait de trois messages radio et d'une publicité télé de 15 secondes. Le contexte de crise sanitaire était favorable pour souligner le travail des gestionnaires de la santé et des services sociaux qui sont au premier plan pour répondre aux besoins de la population à travers le Québec.



Colloque 2020

Le colloque 2020 de l'AGESSS a été présenté en mode virtuel le 24 septembre dernier en direct de la Montérégie, au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. Plus de 300 gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux se sont connectés pour suivre les activités au programme de cette journée sous le thème *Animés par l'expérience, guidés par l'excellence.*

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Annie Charest, conseillère au développement associatif et professionnel.

Le Comité de développement professionnel (CDP) regroupe les vice-présidents au développement des compétences de partout au Québec. Les objectifs du CDP sont de voir à la mise en commun des pratiques en matière de planification de la relève et de **développement des compétences des membres dans les différentes régions, de faire un suivi de l'application de la Politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement et du déploiement du programme national de coaching** du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le comité de développement professionnel (CDP) regroupe les vice-présidents au développement des compétences de partout au Québec. Les objectifs du CDP sont de voir à la mise en commun des pratiques en matière de planification de la relève et de développement des compétences des membres dans les différentes **régions, de faire un suivi de l'application de la Politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement et du déploiement du programme national de coaching** du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Deux rencontres virtuelles du comité de développement professionnel se sont tenues les 8 octobre 2020 et 22 janvier 2021. Une rencontre prévue le 8 mai 2020 a été annulée en raison de la pandémie.

Lors de la rencontre du 8 octobre 2020, les dossiers suivants ont été traités :

- Informations concernant le comité national de main-d'œuvre et de développement du personnel d'encadrement (CNMODPE);
- État de la situation par région ou établissement concernant la formation des gestionnaires et le développement des compétences;
- **Plans d'action du CDP : bilan du plan d'action 2016-2019 et élaboration pour 2020-2022.**

Lors de la rencontre du 22 janvier 2021, les dossiers suivants ont été traités :

- Rappel du rôle de vice-président au développement des compétences en lien avec les élections dans les sections d'établissement en 2021;
- **Tour de table sur l'état de la situation du développement des compétences des membres dans chaque région;**
- **Élaboration du plan d'action du CDP 2020-2022.**

CNMODPE

Ce comité regroupe l'AGESSS, des représentants des autres associations de gestionnaires, les directions des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) de certains établissements et l'équipe du MSSS responsable de coordonner les échanges sur les différents enjeux de développement du personnel d'encadrement du RSSS.

Deux rencontres du CNMODPE se sont tenues en 2020-2021 : le 16 juin 2020 et le **24 mars 2021. Voici un résumé de l'avancée des travaux du CNMODPE :**

Budget national de développement des compétences du personnel d'encadrement;

En janvier 2021, le MSSS a déposé de nouvelles modalités de financement pour l'année 2020-2021. **Dans l'ensemble, ces nouvelles modalités précisent que les établissements ne pourront plus reporter des sommes non dépensées dans l'année financière suivante.**

Programme national de développement des leaders (PNDL) : Dans le contexte de la pandémie, les activités de la deuxième cohorte de 2020 ont été mises sur pause. Le programme a été adapté dans le **but d'utiliser le virtuel pour certains modules de formation tout en s'assurant d'atteindre les objectifs poursuivis.**

Programme national de coaching (PNC) : Le nouveau programme révisé a été diffusé en décembre 2020. Il continue de mettre de l'avant une **stratégie d'adhésion et de promotion du programme afin d'augmenter l'utilisation de ce dernier.**

Politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement : Révisée en 2012 et échue depuis 2015, la **Politique continue de s'appliquer malgré la désuétude de la répartition de rôles et les exigences en matière de reddition de comptes depuis la mise en application de la loi 10. Le CNMODPE réitère l'importance de réviser cette politique afin de formaliser les responsabilités des différents acteurs dans son application et son suivi. Le nouvel échéancier annoncé par le MSSS pour la révision de la Politique était le printemps 2020. La pandémie a freiné le travail de révision et le tout a été reporté à l'automne 2021.**

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Soutien psychologique du personnel d'encadrement : Pour soutenir les gestionnaires et les employés dans le contexte de la pandémie, plusieurs webinaires et autres activités ont été organisés tout au long de la dernière année. On retrouve cette information sur le site public de la communauté de pratique en ressources humaines (CdPRH).

Membres du CDP 2020-2021 :

Christine Cloutier, membre du CA et coordonnatrice du comité (16 - Montérégie)

01 - Bas-Saint-Laurent - **Michèle Soucy**

02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean - **Marianne Bouchard**

03 - Capitale-Nationale - **Patrick Lacasse-Trudeau**

04 - Mauricie- et-Centre-du-Québec - **Natalie Gélinas**

05 - Estrie - **Christian Bellemare**

06 - Montréal - **Monica Ouellet**

07 - Outaouais - **Jaime Paz**

08 - Abitibi-Témiscamingue - **Nathalie Leblanc**

09 - Côte-Nord - **Annie Chouinard**

11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - **Jason Morin**

12 - Chaudière-Appalaches - **Claude Rousseau**

13 - Laval - **Marie-Christine Giroux**

14 - Lanaudière - **Stéphane Sabourin**

15 - Laurentides - **Gnahoua Zoabli**

16 - Montérégie - **Marie-Josée Paquet**

Siège social de l'AGESSS - **Émélie Lebeau**, conseillère aux événements et à la vie associative

FORMATION

L'AGESSS maintient son partenariat interassociatif en matière de développement professionnel avec l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), l'Alliance des cadres de l'État (ACE) et l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCO). Les meilleures pratiques en gestion, le développement des compétences des gestionnaires et la réponse aux besoins de formation des leaders de nos réseaux respectifs sont les intérêts que nous partageons. Ensemble, nous souhaitons offrir à nos membres des solutions de formation innovantes aux meilleurs coûts possibles. Nous allions nos forces pour trouver et rendre disponibles des formations qui correspondent aux besoins et aux attentes des gestionnaires pour se développer et se perfectionner. En 2020-2021, 24 séances de formation (10 contenus différents) ont été offertes aux membres, via notre plateforme Web www.formationagesss.com. Cette offre, que nous voulons complémentaire à celle des établissements, connaît un bel engouement grâce à sa pertinence et à sa variété. Pour la période concernée par le rapport annuel 2020-2021, nous avons formé 660 gestionnaires, dont 58 membres de l'AGESSS. Dans le cadre de ce partenariat, le 5 février, nous avons également offert une conférence gratuite de reconnaissance pour nos membres. Plus de 2 000 personnes ont assisté à cette conférence, dont 449 membres de l'AGESSS.

En 2020-2021,
24 séances de
formation ont été
offertes aux membres.

SOUTIEN AUX ÉLUS

Les activités de soutien aux élus permettent d'optimiser le recrutement de nouveaux membres et d'accroître la fidélisation des membres actuels en lien avec les contextes organisationnels distincts vécus par les membres des exécutifs.

Réception et traitement de 147 demandes de soutien des exécutifs de sections d'établissements. Voici quelques activités de soutien réalisées en 2020-2021 :

- envoi de courriels aux membres;
- production de sondages;
- soutien à l'organisation des assemblées générales annuelles;
- soutien au fonctionnement interne de l'exécutif;
- rédaction de documents;
- recherche de conférenciers;
- trouver des cadeaux pour souligner la participation des membres lors de certaines assemblées générales.

RAPPORT FINANCIER

COMITÉ DES FINANCES

Le rôle du service des ressources administratives, technologiques et matérielles est de gérer tous les détails relatifs aux adhésions et **aux cotisations, de soutenir les officiers de l'Association lors des périodes d'élections, de même que dans la gestion de la trésorerie de nos instances locales et régionales. De plus, ce service est responsable de l'administration des biens du siège social afin de faire progresser l'AGESSS, d'assurer son efficacité en gestion et sa pérennité.**

Au cours de l'année 2020-2021, les membres ont tenu cinq réunions. Ils ont étudié et fait des recommandations au conseil d'administration et au comité exécutif et réalisé les projets suivants :

- Étude de 13 rapports financiers périodiques;
- Étude des états financiers audités au 31 mars 2021;
- **Étude des subventions aux régions et des sections d'établissements;**
- **Suivi des rapports d'élections des régions et des sections d'établissements;**
- Mise à jour des procédures et règlements en matière **d'administration des ressources financières;**
- Étude et recommandation en vue du renouvellement des contrats de service;
- Analyse des prévisions budgétaires 2021-2022;
- **Analyse des coûts et des frais d'inscription en lien avec le colloque virtuel;**
- Étude des bonifications à verser aux régions dans le **cadre de leur participation à l'assemblée générale annuelle;**
- Suivi du programme de reconnaissance pour les **membres de l'AGESSS.**

Membres du comité

- [Johanne Simard](#), coordonnatrice du comité, trésorière CIUSSS de l'Estrie – CHUS
- [Émilie Delisle](#), CISSS de l'Outaouais
- [Chantal Marchand](#), présidente-directrice générale de l'AGESSS, CISSS de Lanaudière
- [Sylvie Langlois](#), CPA, CGA, coordonnatrice du Service des ressources administratives, technologiques et matérielles, AGESSS

BILAN

AU 31 MARS 2021

Extrait - États financiers audités

| | 2021 | 2020 |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| ACTIF | | |
| Court terme | | |
| Encaisse | 610 213 | 520 246 |
| Débiteurs | 339 400 | 314 248 |
| Frais payés d'avance | 53 853 | 60 818 |
| Portion à court terme des placements à la juste valeur | 569 800 | 288 000 |
| | 1 573 266 | 1 183 312 |
| Fond de prévoyance - copropriété | 76 637 | 54 209 |
| Placements à la juste valeur | 1 680 177 | 1 802 523 |
| Immobilisations corporelles | 1 034 849 | 1 104 219 |
| Actifs incorporels | 290 307 | 112 099 |
| | 4 655 236 | 4 256 362 |
| PASSIF | | |
| Court terme | | |
| Créditeurs | 413 227 | 282 178 |
| Ristournes à payer - régions et sections | 84 056 | 92 620 |
| Produits reportés | - - - | 1 174 |
| | 497 283 | 375 972 |
| ACTIF NET | | |
| Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels | 1 325 156 | 1 216 318 |
| Affecté | 423 279 | 699 192 |
| Non affecté | 2 409 518 | 1 964 880 |
| | 4 157 953 | 3 880 390 |
| | 4 655 236 | 4 256 362 |

Pour le conseil d'administration

Charité Haubert, administratrice

Brucel, administratrice

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

ANNEXE B - charges

| | | | | | | | 2021 | 2020 |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------|------------------|
| | | | | | | | \$ | \$ |
| | | | | | | | Total | Total |
| | Direction générale et communications | Service des ressources administratives, technologiques et matérielles | Service des affaires juridiques et des relations de travail | Sections et régions | Mandats et comités | Location des locaux | | |
| Salaires et charges sociales | 503 884 | 317 784 | 816 346 | - | - | - | 1 638 014 | 1 776 299 |
| Assurances | 2 023 | 1 044 | 3 459 | - | 2 690 | 384 | 9 601 | 7 441 |
| Communication externe | 140 109 | - | - | - | - | - | 140 109 | 117 196 |
| Assemblée générale | - | - | - | 5 500 | 1 976 | - | 7 476 | 177 761 |
| Colloque 2020 | - | - | - | - | 78 126 | - | 78 126 | - |
| Courrier | 1 602 | 906 | 2 947 | 1 226 | - | - | 6 681 | 5 391 |
| Dépenses des comités | - | - | 6 756 | - | 68 139 | - | 74 895 | 137 704 |
| Électricité | 6 592 | 3 391 | 11 297 | - | - | 12 083 | 33 364 | 32 155 |
| Gestion du siège social | 2 678 | 11 | - | - | - | - | 2 689 | 31 123 |
| Entretien et réparations | 18 673 | 9 482 | 32 313 | - | - | 8 843 | 69 311 | 63 757 |
| Formation du personnel | 3 331 | 3 034 | 25 332 | - | - | - | 31 697 | 26 012 |
| Fournitures de bureau et papeterie | 2 443 | 1 355 | 6 681 | - | - | - | 10 479 | 14 258 |
| Dépenses informatiques | - | 96 811 | - | - | - | - | 96 811 | 94 080 |
| Services professionnels | 19 029 | 14 497 | 288 926 | 4 743 | - | - | 322 902 | 307 933 |
| Imprimerie | - | - | 45 | 11 593 | - | - | 4 788 | 1 403 |
| Information aux membres | - | - | - | - | - | - | 11 593 | 15 798 |
| Intérêts et frais bancaires | - | 9 365 | 24 | - | - | - | 9 389 | 9 847 |
| Publicité | - | - | - | 272 125 | 12 326 | - | 12 236 | 22 466 |
| Ristournes - sections et régions | - | - | - | - | - | - | 272 125 | 263 007 |
| Taxes municipales et scolaires | 10 873 | 5 612 | 18 590 | - | - | 10 258 | 45 333 | 45 215 |
| Télécommunications | 5 076 | 946 | 8 906 | - | - | - | 14 927 | 13 438 |
| Amortissement de l'immeuble | 12 485 | 6 437 | 21 362 | - | - | 17 430 | 57 713 | 69 712 |
| Amortissement des autres immobilisations corporelles | 5 667 | 3 225 | 10 405 | - | 3 255 | 223 | 22 774 | 23 968 |
| Amortissement des actifs incorporels | 6 595 | 3 701 | 12 049 | 6 119 | 4 798 | - | 33 262 | 36 441 |
| Perte sur radiation d'actifs incorporels | - | 35 022 | - | - | - | - | 35 022 | - |
| | 741 060 | 513 073 | 1 265 439 | 301 306 | 171 310 | 49 220 | 3 041 408 | 3 292 407 |

Évaluation de l'actif net
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

| | Investi en Immobilisations corporelles et actifs incorporels | Affecté à la défense des membres (note 11) | Non affecté | 2021 | 2020 |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| | | | | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| SOLDE AU DÉBUT | 1 216 318 | 699 192 | 1 964 880 | 3 880 390 | 4 200 372 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (148 771) | (275 913) | 702 247 | 277 563 | (319 982) |
| Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels | 257 609 | - | (257 609) | - | - |
| SOLDE À LA FIN | 1 325 156 | 423 279 | 2 409 518 | 4 157 953 | 3 880 390 |

NOS MEMBRES

PROFIL DE NOS MEMBRES

Âge moyen des membres actifs: 46,9 ans.

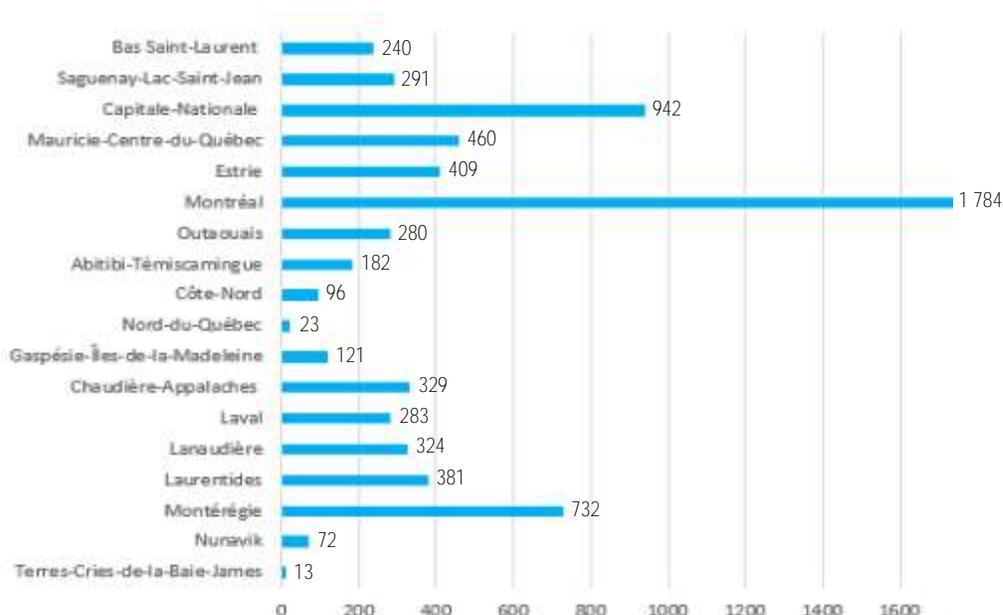
Répartition des membres selon le genre

Femmes 71,95 %

Hommes 28,05 %

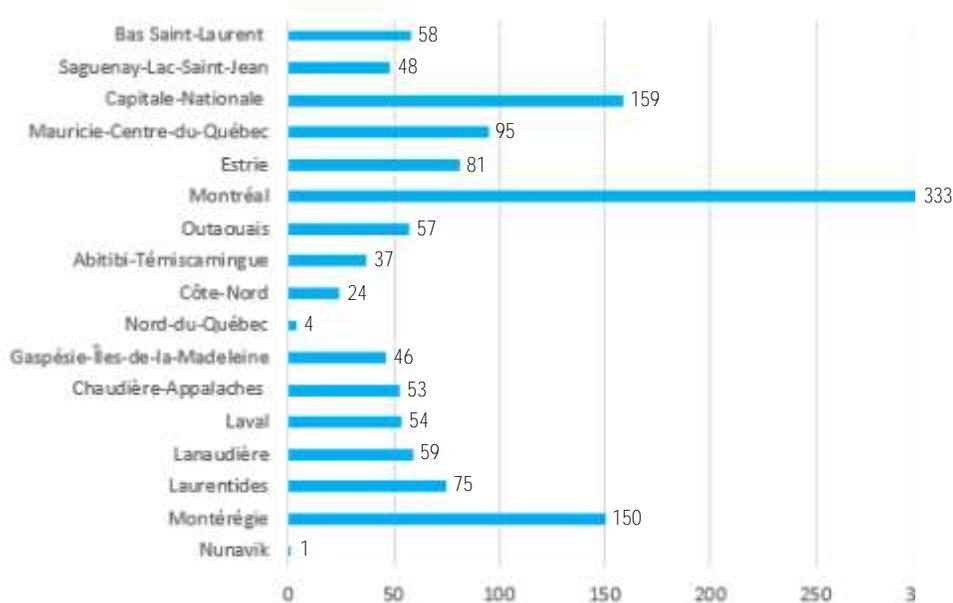
Répartition des membres par régions au 31 mars 2021

Membres au 31 mars 2021 : 6 962



Répartition des retraités par régions au 31 mars 2021

Membres au 31 mars 2021 : 1 334



Le personnel du siège social

Direction générale et communications

[Chantal Marchand](#), présidente-directrice générale

[Chantal Blanchard](#), **attachée d'administration**

[Alain Beauregard](#), conseiller aux communications

[Émélie Lebeau](#), conseillère aux événements et à la vie associative

Service des affaires juridiques et des relations de travail

[Joanie Maurice-Philippon](#), avocate, conseillère juridique

[Jean-Philippe Brunette](#), avocat, conseiller juridique

[Pierre Méthot](#), avocat, conseiller juridique

[Émilie Marcil](#), agente en relations de travail

[Mélanie Dubuc](#), agente en relations de travail

[Jenny Guilbert](#), agente en relations de travail

[Sylvie Dutka](#), secrétaire juridique

[Manon Lavoie](#), secrétaire juridique

Service des ressources administratives, technologiques et matérielles

[Sylvie Langlois](#), coordonnatrice

[Isabelle Chapdelaine](#), agente de bureau

[Véronique Gagné](#), agente de bureau

[Nancy Vallée](#), technicienne en administration

Renseignements divers

Giroux Ménard Charbonneau Laprés, S.E.N.C.

375, boul. Roland-Therrien, bureau 500

Longueuil (Québec) J4H 4A6

RBC Banque Royale du Canada

Succursale Vieux-Longueuil

43, rue Saint-Charles Ouest

Longueuil (Québec) J4H 1C5

Langlois avocats

Complexe Jules-Dallaire, T3

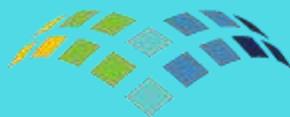
2820, boulevard Laurier, 13^e étage

Québec (Québec) G1V 0C1

La prochaine assemblée générale annuelle de l'AGESSS se déroulera le vendredi 24 septembre 2021 en visioconférence. L'assemblée générale annuelle 2022 aura lieu à l'hôtel Double Tree par Hilton Montréal, le 29 septembre 2022.

MERCI À NOS PARTENAIRES





AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

601, rue Adoncour, bureau 101, Longueuil (Québec) J4G 2M6
TÉL : 450 651-6000 | SF : 1 800 361-6526 | TÉLÉC : 450 651-9750
agesss@agesss.qc.ca | www.agesss.qc.ca